



Formation
BAC+1

Diplôme de
niveau IV

délivré par le Ministère
de l'Agriculture

Formation
post Bac ou BTS
par Alternance

16 semaines
à la MFR

38 semaines
en milieu
socio-
professionnel

1 semaine d'étude
de projets innovants

CS Certificat de Spécialisation

Production, Transformation
et Commercialisation
des produits fermiers



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Chef d'exploitation
Salarié agricole

Salarié de groupement d'employeurs
Responsable d'atelier de transformation

Technico-commercial
Responsable de magasin

MFR - 20 rue Beaulieu - BP 70053 - 24002 PERIGUEUX
05 53 45 44 10 - mfr.perigueux@mfr.asso.fr
www.mfr-perigueux.com

Certificat de Spécialisation

Production, Transformation
et Commercialisation
des produits fermiers



Les entreprises supports de stage :

- | Exploitations agricoles avec vente directe
- | Unités de transformation de produits locaux
- | Groupements de producteurs
- | Magasins de producteurs

Une pédagogie de la pratique avec des cas concrets et mises en situations de travail local sur des exploitations agricoles, ateliers de transformation et conditionnement, marchés, boutiques, foires, salons...

- | Productions : laitières, animales, végétales, cultures pérennes et maraîchères.
- | Transformation : fruits et légumes, produits à base de céréales, viandes et charcuteries, volailles et palmipèdes, produits laitiers.
- | Commercialisation : étude de marché, techniques de prospection et vente, conception de mailings et sites, animation de marché et magasin de producteurs.
- | Stratégie et gestion : analyse d'environnement concurrentiel et commercial (débouchés, marchés potentiels...), gestion des systèmes de production et du travail, analyse des résultats technico-économiques et financiers.

Les Unités Capitalisables

- | Organiser la production, la transformation et la commercialisation de produits fermiers
- | Mettre en œuvre des techniques de production
- | Mettre en œuvre des techniques de transformation
- | Mettre en œuvre des techniques de commercialisation



Conditions d'entrée

Niveau Bac ou supérieur ou validation de l'expérience professionnelle
Exploitant agricole ou projet d'installation
Salarié d'exploitation agricole ou groupement

Statuts

Apprenti : formation éligible aux aides à l'apprentissage
Formation professionnelle pour Adulte :
Stagiaire en formation professionnelle
Exploitant ou salarié

Poursuite d'études

BTS, BTSA, licences professionnelles

Mobilité

Stage collectif sur des projets innovants

Organisation par thème

Avec possibilité d'intégrer le cursus au lancement de chaque unité capitalisable :

- | Novembre | Janvier
- | Mai | Septembre

Modules pour exploitants et salariés :

- | 14 à 35 h
- | Communication numérique
- | Techniques de vente
- | Normes d'hygiène
- | Travail en équipe

